

Assises de la biodiversité à Ajaccio : La filière béton au cœur du débat

Rédigé par José FANCHI le Mercredi 5 Juillet 2017 à 14:03 | Modifié le Jeudi 6 Juillet 2017 - 23:33

La 7ème édition des Assises Nationales de la Biodiversité a ouvert ses portes mercredi au palais des congrès d'Ajaccio. Bienfaits sur la qualité de vie, diminution des impacts du changement climatique en ville... la biodiversité est à l'origine de bénéfices sociétaux et environnementaux considérables.



Pourtant, l'urbanisation croissante (près de 80 % de la population française est urbaine), la création de grands équipements au service de la mobilité et du dynamisme économique des territoires, le morcellement des espaces, ont profondément impacté la nature. La création d'une richesse biologique est aujourd'hui indispensable pour la qualité de vie des populations et l'équilibre des territoires.

La filière béton en marche

Récifs artificiels, nature en ville, passages à faune, continuités territoriales entre les milieux urbains et ruraux (trames verte et bleue)... Vérité souvent méconnue, la Filière Béton est un acteur clé de la restauration, de la préservation et du développement de la biodiversité. A titre d'exemple : La loi Grenelle II, création de l'Agence française pour la biodiversité, loi pour la reconquête de la biodiversité... Fer de lance de cet environnement législatif, le béton, de par ses propriétés, est à l'origine d'une multitude de solutions constructives pour relever le défi de la transition écologique. Associée à celles-ci, la Filière Béton a vu la genèse de nouvelles typologies d'entreprises dédiées au « génie écologique », fédérant écologues, ingénieurs, paysagistes, concepteurs du génie civil, pour mener à bien ces projets. Le long des côtes, sont développés des récifs artificiels à base des bétons biogènes (élaborés à partir de coquilles d'huîtres, de pétoncles, etc), afin de reproduire l'aspect naturel des récifs, et permettre leur colonisation par les espèces aquatiques. Voici quelques exemples de réalisations :

- Récifs artificiels au large du Prado à Marseille
- Récifs artificiels au large de Bastia
- Site de l'étang de Biguglia

Les différents acteurs

Dans les territoires, les solutions en béton assurent les continuités écologiques. Par exemple, les passes à poissons permettent à ces derniers de remonter fleuves et rivières, malgré les possibles obstacles (barrages, seuils, etc.). Au niveau des autoroutes et voies ferrées, les passages à faune (ces ponts et ouvrages souterrains construits à intervalles réguliers) permettent aux animaux de circuler librement tout en

assurant la continuité des cours d'eau, et donc la transparence hydraulique.

Dans les milieux urbains, le béton est idéal pour la création de murs, façades et toits-terrasses végétalisés mais aussi pour la couverture des voies routières. Il est également le matériau indispensable pour l'aménagement de l'espace souterrain, enjeu clé des années à venir des grandes métropoles, qui permettra de libérer des volumes en surface pour la création de parcs et jardins. Autant de nouveaux espaces verts érigés, nécessaires au développement de la biodiversité en milieu urbain et à la résilience des villes.

La Filière Béton rassemble tous les acteurs de cette industrie, de l'extraction aux produits : la Fédération de l'industrie du béton (**FIB**), le Syndicat français de l'industrie cimentière (**SFIC**), le Syndicat national du béton prêt à l'emploi (**SNBPE**), l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (**UNICEM**) et l'Union nationale des producteurs des granulats (**UNPG**). Au regard des attentes des Français et des enjeux en matière de construction (logements et infrastructures), numérique, ruralité et ingénierie, ces syndicats se mettent en ordre de marche et proposent d'une seule et même voix les solutions de la Filière Béton pour relever ces défis.



Le bel exemple d'Ajaccio

L'environnement naturel constitue l'une des richesses patrimoniales les plus importantes de la cité impériale. Les zones naturelles représentent 85% de la superficie communale, soit près de 7000 ha et une forte diversité des espèces végétales et animales. La préservation de cette richesse, dans le cadre d'une mise en valeur maîtrisée, constitue l'objectif de la ville

La commune dispose de 80 agents pour entretenir l'ensemble des espaces verts et des aires de jeux de la ville. 200 000 M² d'espaces verts, 3500 arbres, une pépinière de 2,5 ha, 250 km de voirie, le site des Milelli (15 ha), des oliviers centenaires etc.

Des actions concrètes sont régulièrement menées avec « zéro phyto », pas de pesticides pour l'entretien des espaces verts, éclairage public performant avec un passage au LED et une nouvelle gestion dans la maintenance, la gestion raisonnée de l'eau, développement des modes de transport doux, amélioration et performances énergétiques dans installations communales, développement de la flotte des véhicules

propres.

Des lauriers pour la ville

Côté plage également, des efforts ont été entrepris sur les 36 km d'espaces variés et remarquables. L'an dernier, le remodelage des plages a été plus réfléchi, plus respectueux de l'environnement et chacune des plages a reçu un traitement particulier compte tenu de ses spécificités. Des actions concrètes ont été enregistrées avec succès :

- Obtention du label bleu pour la plage Trottet
- Surveillance des eaux de baignade
- Obtention du label « Grand site de France » de la Pointe de la Parata et des îles Sanguinaires
- Préservation et valorisation du littoral jusqu'à Capo di Feno
- Aménagement contrôlé des secteurs urbanisés du littoral (route des îles, Ricanto)

Source :

<http://www.corsenetinfos.corsica>